

APPELER, MASSER, DÉFIBRILLER

Pour Qui? Pourquoi?

Depuis un décret du 04 mai 2007, tout citoyen est autorisé à utiliser les défibrillateurs externes automatiques.

De nombreuses entreprises et gestionnaires d'espaces publics ont alors souhaité s'équiper de ces appareils.

Cette formation s'adresse au grand public de tout âge.

Objectifs

- Identifier les signes d'un arrêt cardiaque.
- Réaliser les 3 gestes de secours qui permettent de sauver une vie.

La Formation

Programme

- Qu'est-ce qu'un arrêt cardiaque (AC) ?
- Quelles sont les causes d'un AC ?
- Quelles sont les conséquences d'un AC ?
- Quels sont les signes d'un AC ?
- Que faire devant une victime en AC ?

Formation dispensée en 1h30 (45min de théorie et 45 min de pratique).

Une attestation de suivi de formation est délivrée en fin de formation par l'UDPS 34.

Pour tous renseignements

Contactez nous

Tel: 07 89 80 14 63

Mail: udps34@anps.fr